

Les plus anciens documents connus concernant la paroisse de Saint-Michel de Lanès touchent à la présence, dans le lieu appelé le Rival, de l'ordre des Hospitaliers, ordre militaire né à Jérusalem peu après la première croisade, en 1113, dont la fonction consistait à soigner et protéger les pèlerins qui se rendaient sur les Lieux Saints.

La date de leur installation à Saint-Michel de Lanès n'est pas connue avec exactitude, mais ils étaient déjà établis sur le domaine du Rival avant 1124, date à laquelle le seigneur de Saint-Michel, appelé Pons de Saint-Michel, leur donna son cheval et ses armes. Il s'agissait alors d'une **préceptorerie**, qui s'organisa dans la deuxième moitié du XII^e siècle avec un précepteur pour la diriger et des frères pour l'exploiter.

Les principaux bienfaiteurs des Hospitaliers du Rival furent les seigneurs de Saint-Michel et en particulier Bernard de Saint-Michel et sa femme Ayceline. Ainsi en 1165, ils donnèrent au Rival tous les droits qu'ils possédaient à Saint-Jean de Caprescojarde (aujourd'hui Caprescorje). Deux ans plus tard Bernard et Ayceline se donnèrent eux-mêmes, corps et âme, avec tous leurs biens et demandèrent à entrer dans l'Ordre dans une des commanderies de celui-ci. La suite des documents montre qu'ils entrèrent en religion au Rival puisque par la suite Ayceline devint, par une exception rare, la *Domina* (maîtresse) et *Priorissa* (prieure) du Rival. C'est elle, donc, qui dirigea — jusqu'à sa mort en 1180 — la préceptorerie qui devint, à peu près à cette époque, une **commanderie**.

Les donations se sont accumulées tout au long du XII^e siècle et au début du XIII^e siècle, venant de petits seigneurs ou d'habitants de Saint-Michel, de Belflou, de Marquein de La Louvière, de Copadel. Mais parmi tous, c'est alors la famille de Castelar qui se distingue par son attachement aux Hospitaliers de Saint-Jean du Rival et par l'ampleur de ses donations.

Cependant cette période de prospérité s'arrêta en 1315 lorsque la commanderie du Rival fut transformée en simple grange dépendant désormais de la commanderie de Caignac.

L'action des Hospitaliers, qui eurent sans doute un rôle important dans la mise en culture des terres du village, jointe à l'essor démographique des XI^e et XII^e siècles favorisa le développement du lieu.

À partir de la deuxième moitié du XII^e siècle se produit un mouvement général d'affranchissement des communes par rapport aux seigneurs locaux qui, jusque-là, détenaient la réalité du pouvoir. Cet émancipement s'est traduit par l'établissement de chartes communales, appelées, selon les cas, *chartes de coutumes* ou *chartes de franchise*, cosignées par les représentants de la population et le seigneur ou les coseigneurs locaux. Elles sanctionnaient la perte régulière d'une partie du pouvoir

par les seigneurs au profit des habitants. Ceux de Saint-Michel de Lanès ont obtenu une charte de communes le 19 avril 1266, mais elle reflète une situation antérieure remontant à plusieurs décennies. En effet, dès 1229, il existait une sorte de régime municipal et c'est sur l'insistance de quatre consuls que la charte fut octroyée aux habitants par les coseigneurs de Saint-Michel, Pons, Ycard de Saint-Michel et leurs fils.

La charte de 1266 connut une nouvelle rédaction en 1499, date à laquelle les habitants obtinrent de nouveaux avantages par rapport aux pouvoirs seigneuriaux. Voici quelques passages de cette charte concernant l'élection et les fonctions des consuls.

Il ressort du texte de la charte que la paroisse compterait désormais quatre consuls choisis par les coseigneurs dans une liste de six personnes présentée par les consuls sortants. On remarquera que « l'élection » des consuls est loin d'être démocratique. Elle combine le système de la cooptation et de la nomination. Ce système a duré avec quelques aménagements jusqu'à la révolution française.

Les consuls avaient le privilège de porter un uniforme : la livrée consulaire et le chaperon aux couleurs de la communauté. Ce noble vêtement, qu'ils devaient arborer avec fierté, ne les mettait pas à l'abri des insultes et des injures de certains des habitants de Saint-Michel, l'un d'entre eux s'étant fait traiter de gueux et pendard en 1690 par un habitant de la commune. Il faut dire que la charge de consul était loin d'être de tout repos puisqu'elle impliquait la collecte des impôts, la surveillance des poids et mesures, celle de la qualité des denrées vendues au marché et le bon fonctionnement général de la commune.

Le XVI^e siècle fut pour Saint-Michel comme pour toute la région une ère de prospérité due à la culture du pastel. Plusieurs moulins pasteliers existaient alors qui ont disparu aujourd'hui. Cette prospérité permit à un des coseigneurs de Saint-Michel, Pierre de Cheverry, de racheter le château de Saint-Michel et les droits seigneuriaux de tous ses confrères pour devenir le seul seigneur du village. Son nom, d'origine basque (Etcheverry), apparaît dans le testament du grand banquier toulousain Pierre Assézat dont il était le beau-frère. la famille Cheverry originaire de Pampelune, fixée un premier temps à Bayonne puis à Toulouse